

CERTIFICATION

ASSISTANT-E DE VIE AUX FAMILLES

NOUVEAU

TITRE PROFESSIONNEL - Niveau 3
Inscrit au RNCP n°4821

REF : FC2105

CPF 247009



546 h de formation théorique et
280 h de formation pratique



Devis transmis sur demande
90 € de frais d'inscription



Ouverture dès 8 personnes inscrites



UNITE AVIGNON

Hamadryade - Bat B
55 Allée Camille Claudel - 84140 Avignon
accueil.avignon@imf.asso.fr
SUR SITE EN INTRA
imf.poledev@imf.asso.fr • 06 71 65 19 84



INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE
FORMATION, RECHERCHE ET
INTERVENTION SOCIALE

www.imf.asso.fr

3 SITES DE FORMATION

MARSEILLE • ARLES • AVIGNON

SIÈGE SOCIAL

IMFRIS - 59 Avenue de St Just
Domaine d'Hippone -
13013 Marseille
TÉL : 33 (0)4 91 24 61 10
MAIL : imfinfos@imf.asso.fr



CONTEXTE

L'assistant (e) de vie aux familles contribue au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, intégrité, vie privée et sécurité. Il ou elle peut s'occuper de personnes âgées, ou malades, ou en situation de handicap afin de maintenir leur autonomie pour qu'ils puissent continuer à vivre à leur domicile. Il ou elle peut également assurer la garde d'enfants vivant à domicile.

PRÉREQUIS

Maitriser les savoirs de base (lire et écrire)

PUBLIC

Demandeurs d'emploi, salarié-es (apprentis, CDD, CDI)

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage,
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés (entretien du linge, du logement, des courses...) pour le particulier ou l'enfant,
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile de la personne,
- Accompagner les enfants dans leur apprentissage de base, dans un cadre défini avec les parents,
- Communiquer avec les personnes aidées et leur entourage.

PROGRAMME

Sur une période de 7 à 12 mois, la formation conduisant à ce Titre Professionnel de Niveau 3 est de 826 heures dont 525 h de formation théorique et 21 heures de certification.

Le TP ADVF, diplôme de niveau 3, se compose de trois blocs de compétences appelés certificats de compétences professionnelles (CCP) :

CCP 1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier,

CCP 2 : Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien,

CCP 3 : Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile.

MODALITES D'ÉVALUATION

Modalités des contrôles de connaissances par une mise en situation professionnelle et la réalisation d'un dossier professionnel suivi d'un entretien.

CERTIFICATION

Ce titre est évalué par un jury sur la base de 3 épreuves :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un entretien technique,
- En entretien final avec le jury et le dossier professionnel..

Chaque CCP peut être validé indépendamment.

Possibilité de passer le CCS « Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile »

Le certificateur :

